n.° 289. Rapports de cinq observations envoyées
à l'Académie par M. Mirault maître
en chirurgie à Angers, chirurgien en chef
de l'hôtel-dieu et ancien élève de l'école
pratique. —

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ACADÉMIE NATIONALE DE CHIRURGIE

4/ 2237

Le sujet de la 1.re est une fille agée de 22 ans
d'une forte constitution qui fut conduite à
l'hôtel-dieu d'angers dans un état de catalepsie
la plus complette: elle y fut traitée infructueuse-
ment pendant quatre mois par trois différens
médecins: à cet époque, et comme on allait
la renvoyer, M. Mirault proposa d'appliquer
deux cautères de cotton sur la suture sagittale:
dès la 1.re application la malade témoigna de
la sensibilité sans cependant crier, mais s'agita
beaucoup. le lendemain on appliqua un second
cautère, elle poussa alors des plaintes et même
des cris: deux jours après cette seconde applica-
tion m. mirault fendit les escarres, la suppuration
s'établit au bout de huit jours; et la guérison s'en

ARCHIVES
D. 3
N° 2
MIRAULT

s'étendoit jusqu'à la 1re table du crâne qui étoit noirâtre de la grandeur d'une pièce de douze sols. on employa le trépan perforatif pour hâter l'exfoliation, la suppuration fut très abondante pendant près d'un mois, et la malade fut parfaitement guerie le 12 octobre suivant (c.a.d. six semaines après l'application de moxa

M. mivault s'informa au père de cette fille (qui a été Cyprien vint la retirer de l'hopital) de ce qui pouvoit avoir été la cause de cet maladie il luy répondit qu'au mois de mars précédent elle avoit eu une fièvre putride, et que dans un moment de delire elle se leva la nuit, et alla se promener dans le jardin en chemise, ou on la trouva sans mouvement ny connoissance. il est tout naturel de penser avec mr mivault que ce qui a donné lieu a cette Catalepsie est la suppression de travaux pénation, mais nous croyons que peut se contenter pour cause essentielle, le travail de l'humeur morbifique au cerveau

et que les grandes et longues suppurations occasionnées par l'effet du moxa ou produits le dégorgement de cet organe, et par conséquent la cure de la maladie. Cette observation nous paroit digne de l'attention de l'académie, en ce qu'elle prouve en faveur d'un moyen dont les anciens se servoient très souvent, et avec beaucoup de succès, et que nous croyons trop négligé par les modernes.

2ème observation

C'est question dans la 2ème observation d'un jeune homme agé de 24 ans, qui fit une chute de cheval sur le pavé, et qui fut relevé sans connoissance: la blessé vomit dans le moment même le sang par le nez et les oreilles: M. Mirault appela un examen attentif, ne trouva qu'une tumeur de la grosseur d'un oeuf sur le trajet de l'artère temporale. il appliqua sur cette tumeur un appareil imbibé

d'eau veineuse; fit saigner au pied et le fit mettre
en suite dans les peaux de mouton: ce fut qu'à
la seconde saignée faite deux heures après que
la parole et la connoissance lui revint; mais la
nuit suivante il retomba dans l'assoupissement
le côté droit se paralisa; m. mirault ouvrit
alors largement la tumeur jusqu'à l'os, l'artère
temporale fut ouverte, il donna tout le temps
qu'on mit a vuider cette tumeur de sang veineux
et grumelé qui y etoit contenu, l'examen me
fit trouver un cul de sondre a l'os; le malade fut
pansé methodiquement; il survint pendant
la nuit une hemorragie assez considerable, m.
mirault crut devoir faire la ligature de
l'artère: les jours suivant tout le côté droit
paralisé devint oedémateux, on applica de
larges vesicatoires aux bras et a la jambe de ce
côté, la suppuration fut bien établie, le sixieme
jour le mouvement et la connoissance commencerent a revenir
peu a peu au malade, et dans l'espace de deux
mois le blessé fut parfaitement guerri ——

cette observation prouve comme plusieurs
autres semblables, la nécessité des saignées emplo
dès le début, à la suite des coups à la tête accompa
des symptomes d'épanchement : et nous croyons
que le blessé doit principalement sa guerison
aux deux hemorragie de l'artere temporale

3eme observation

un laboureur agé de quarante trois ans
se présenta à l'hotel-dieu d'Auxerre pour
une tumeur qu'il portoit depuis quinze mois.
cette tumeur etoit située à la joue gauche
sur le muscle buccinateur, elle etoit du
volume du poing, elle avoit à sa partie
superieure une cavité qui pouvoit recevoir
la moitié d'un oeuf, elle etoit ulcerée dans
toute sa surface, et elle n'etoit point
douloureuse. cette maladie paroissant
grave, on fit une consultation et on

majeure partie des Consultants, regardant
l'opération Comme inutile a cause de son
ancienneté, Conseillerent seulement de fréquentes
lotions avec une decoction de quinquina
ammoniacée.
au bout de vingt jours M. Mirault voyant
le malade dans le même état, employa la
poudre caustique du f. Côme, dont il fit
dix applications dans l'espace de trois mois,
et par dessus de la charpie trempée dans
de l'Eau-de-Vie dont il faisoit une espèce de
pâte; dans l'espace de quatre mois le malade fut guéri
M. Mirault observe qu'après chaque
application de ce Caustique le malade avoit
de vive douleurs, et etoit 24 heures sans
pouvoir dormir —
nous pensons qu'il eut été beaucoup plus
avantageux pour le malade de faire
l'extirpation de la tumeur puis que la

n'était pas advenue, parceque 1° il aurait moins souffert, parceque la cure aurait été beaucoup moins longue, et qu'il aurait couru moins de risque que par des applications réitérées des Caustiques

Nous avons une exemple toute pareille d'une tumeur à peu près semblable à celle dont un nivernais porte dans cette observation la cicatrice, guérie par le Caustique :

Un religieux de la Charité vint me consulter pour une tumeur qu'il avait de la grosseur d'un œuf de pigeon qu'il avait au pouce de la main gauche, elle était très douloureuse, il sortait de son centre une portion graisseuse d'un rouge violet de la grosseur d'un petit pois, il sortait de sa base une liqueur roussâtre et d'une odeur fœtide ; [illegible]

la main et l'avant-bras étoient fort tendus;
Sur les questions que je fis au malade pour
connoître la cause de cette maladie; il me
dit qu'il y avoit quinze jours qu'il s'étoit
brulé avec de la cire a cacheter qu'on
lui avoit fait employer différens remedes
depuis ce tems-là et que l'enflure et les
douleurs avoient toujours augmenté.
Je que la brulure étoit la seule cause
de cet accident. Comme cette tumeur n'étoit
pas extirpable, j'appliquai sur le centre
un petit morceau de pierre a cautere, et
par dessus un emplâtre de diachylon gommé
Le lendemain j'enlevai avec facilité l'escare
qui laissa une cavité a y loger un gros
pois, il en sortit du sang noirâtre et
fœtide; je remplis cette cavité de charpie
trempée dans une dissolution de caustique de mr
marcel nôtre confrère, et par dessus un
emplâtre d'onguent de la mere —

je tombai ensuite je leur fis mettre l'avant bras et la main dans une poissonnière remplie d'eau tiède pour calmer la tention douloureuse de ces parties qui ne pouvoient qu'être augmenté par l'effet du caustique, je continuai pendant six jours les mêmes pensements au bout duquel tems les mauvaises chairs furent détruites, ce qui me permit de voir la seconde phalange a découvert, elle étoit jaunâtre, je touchai la surface avec le bouton de feu pour hâter la sollicitation qui devoit s'enfaire, je pensai la playe avec la charpie sèche et un emplâtre d'onguent de la mere Ce que je continuai jusqu'a la parfaite guerison qui arriva le 18 octobre dernier.

ce religieux jouit de son doit comme avant cet accident —

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

4ème observation

La quatrième observation a pour thème insuffisance du bandage de M. Dubrac, moyen du bec de lièvre.

M. Duvault fut appelé par un de ses Confrères pour voir un enfant qui dans une chute s'était coupé la langue vers son milieu entre ses dents, et dont le morceau pendait dans la bouche.

D'après l'opinion de M. Duvault sur ce bandage, qu'il regarde comme facile à appliquer dans les adultes, mais impraticable dans les enfants à cause de leur indocilité, il se détermina à pratiquer des points de suture; il plaça entre les mâchoires du blessé un spéculum oris attira la langue au dehors avec une érigne et fit trois points de suture entre coupés et le blessé fut guéri au bout de cinq jours.

Nous ne sommes pas de l'avis de M. Duvault
sur la préférence des sutures au petit appareil
pour M. Pibrac, nous croyons au contraire
que ce bandage doit être préféré, parce que
1° il n'est pas douloureux ; parce qu'il n'est pas
aussi effrayant surtout pour un enfant que
l'appareil des sutures ; 2 parce que enfin il est
infiniment plus facile à employé, surtout
lorsque le sang est coagulé dans l'oreillette
comme s'était celle de l'enfant dont
est question

Cinquième et dernière observation

en 1783 il se présenta à l'hôtel dieu d'Angers un jeune homme agé de onze ans qui portait trois pierres, l'une dans le canal de l'urethre de la grosseur d'une amande, l'autre engagée dans le col de la vessie, la troisième dans la vessie même.

M. Mirault fit une incision sur celle contenue dans l'urethre et la continua un peu obliquement jusqu'à l'anus: la première pierre sortit avec facilité, mais la seconde etant trop engagée dans le col il incisa cette partie saisit la pierre avec les tenailles, fut ensuite chercher la troisième dans le corps de la vessie, et le malade fut complettement guéri de la playe le 27ème jour.: ce pendant continua M. Mirault il est resté a ce malade une incontinance

d'urines malgré son embonpoint revenues
l'usage des eaux ferrugineuses, l'application
de spiritueux et des astringens sur le périnée
et sur l'hypogastre, ce qui pouvait dépendre
du long séjour de la pierre retenue au col
de la vessie; cette pierre contient un mirault
ainsi que celle du dans le canal
de l'urethre avoient une petite gouttière
pour le passage des urines

il y a plusieurs exemples de pierres contenues
dans le col de la vessie et en même temps
dans le canal de l'urethre.
j'ai vu deux exemples à l'hotel-dieu
de paris. ces pierres représentoient absolument
un cornet avec sa anse allongée.
il y avoit une portion de pierre dans
le col de la vessie et intérieurement, cette
portion représentoit deux petites phères,

applatées et unies ensemble. il y avoit à leur
jonction et extérieurement une petite fossette
faite qui recevoit la portion inférieure de
seconde pierre contenue dans le bulbe de
l'urethre, laquelle seconde pierre avoit une
eminence qui s'emboitoit s'articuloit
avec la premiere. cette seconde pierre
et qui avoit la forme du bulbe de l'urethre
avoit aussi à sa portion supérieure une petite
facette pour s'articuler avec la troisieme
pierre qui etoit dans le canal. cette troisieme
pierre avoit tout au plus deux ou trois
lignes de long. ces pierres, avoient aussi comme
celles dont parle M. Hevin une petite
gouttiere à leur portion inférieure pour
le passage des urines. — ces deux malades
ont eu aussi une incontinence d'urines
qui leur a duré quelque tems —

quoi que ces quatre dernières observations ne présente rien de nouveau, elles vous prouvent cependant les connoissances de l'auteur, & que ses travaux ne pouvoient qu'être utiles à l'Académie —
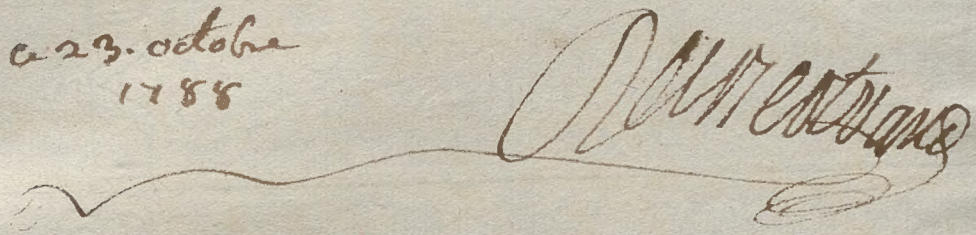
à 23. octobre
1788